



# Concours de gigue Lanaudière en fête

---

## Règlements généraux

1. Les inscriptions se font : par la poste et doivent être reçues avant le dimanche 15 mai au coût de 10 \$ et le sceau de la poste fera foi de tout. Ou sur place, entre 9 h et 12 h, le jour même de la compétition au coût de 15 \$.
2. Le concours débute à 13h00 le samedi le 4 juin 2016. Chaque participant doit confirmer son inscription à son arrivée lors de l'événement.
3. Un participant qui gagne trois années consécutives dans une même catégorie devra changer de catégorie l'année suivante pour un plus haut calibre.
4. La décision des juges est finale et sans appel. Aucune explication ne leur sera exigée.
5. Les participants qui désirent avoir leurs résultats par écrit doivent le demander au moment de leur inscription.
6. Les participants doivent montrer une preuve de leur âge si demandée.
7. Chaque participant doit être prêt lorsqu'il est appelé à la compétition. S'il est absent, il perdra son tour, mais pourra se présenter à la fin de sa catégorie. Par contre, si sa catégorie est terminée, il ne pourra plus participer.
8. S'il y a égalité, les participants concernés devront se représenter sur scène afin de briser cette égalité. Ils devront répéter leur chorégraphie en entier. La décision des juges est encore une fois, sans appel.
9. Si le musicien accompagnateur fait une erreur qui incommode le participant, ou lors de tout autre imprévu hors du contrôle du participant, ce dernier devra arrêter et mentionner cet inconfort immédiatement. Si les juges considèrent cette erreur

pertinente, le participant aura une chance de refaire sa routine. Par contre, la perte d'un fer ou un lacet détaché ne sont pas des éléments qui seront considérés.

10. Sur scène, il doit y avoir un maximum de deux musiciens à la fois: un soliste et un accompagnateur (ex. un violoneux et un guitariste ou un accordéoniste et un pianiste,...). Il n'y aura pas de test de son avant une prestation. Un test de son sera fait avant le début de la compétition avec des musiciens et des gigueurs déjà sur place. Le son sera donc le même pour tout le monde.
11. La Foulée se réserve le droit de filmer les prestations, ou le concours en entier à des fins d'archive ou de promotion.
12. L'habillement et l'apparence seront considérés. Pas de costume, ni d'élément sur brillant ou de paillette, sauf dans la catégorie spéciale.
13. Les participants feront leur prestation dans l'ordre qu'ils se sont inscrits. L'inscription des participants sera confidentielle. Pour la continuité du programme de la journée, le comité se réserve le droit de déterminer l'ordre des participants et des catégories si nécessaire.
14. Si le temps le permet, le gagnant de chaque catégorie sera invité à faire une mini prestation lors de la remise de son prix.
15. Afin de permettre aux plus jeunes de ne pas trop se fatiguer, leurs catégories passeront en premier et leur prix seront offerts à la mi-temps du concours.
16. Les troupes et les groupes de cinq personnes et plus doivent s'inscrire avant le 15 mai 2016.

## Règlements gigue

1. Les participants des classes *6 ans et moins, 12 ans et moins, 18 ans et moins, 19-49 ans, 50 ans et plus, duo 15 ans et plus et Groupe 15 ans et plus*, devront danser sur un reel d'une durée déterminée AABB 3X (12 fois 16 temps).
2. Aucune danse sur reel croche ou pièce spéciale (ex. Reel du train) ne sera acceptée, sauf dans la catégorie spéciale.
3. Chaque danseur doit danser pour un maximum de trois (3) minutes. Exceptionnellement, les catégories "gigue ouverte", "gigue de groupe" et "duo" peuvent durer un maximum de cinq minutes. Chaque seconde dépassant le temps requis ne sera pas jugée.
4. La catégorie "gigue de groupe" doit être composée de 3 à 6 gigueurs.
5. Les participants des catégories *Duo 15 ans et plus, Groupe 15 ans et plus, et catégorie ouverte* doivent danser sur trois rythmes différents :  
clog + gigue + reel, de manière consécutive, sans arrêt, dans ce même ordre et de la longueur suivante:
  - Clog AABB (4 fois 16 temps)
  - Gigue AABBA (6 fois 16 temps)
  - Reel AABB 3X (12 fois 16 temps).La catégorie ouverte est réservée aux gigueurs avancés.
6. Dans la catégorie spéciale, les participants pourront choisir de danser le style de danse de leur choix et ce, sur le rythme et la musique de leur choix. Par exemple: clog, gigue, reel, valse clog, brandy, tune croche, Gumboots, Body Clapping, A Capella. Les participants de cette catégorie devront obligatoirement apporter leur bande sonore. Aucun musicien ne sera présent pour cette catégorie.  
Le grand prix de cette classe sera déterminé par le choix du public.
7. Chaque danseur peut avoir ses propres accompagnateurs (violon, accordéon, piano, guitare), à raison de deux accompagnateurs maximum par prestation, ou ils peuvent profiter des musiciens accompagnateurs engagés à cet effet pour cette journée. À l'exception de la catégorie spéciale, où les bandes sonores seront exigées.
8. Aucun participant ne doit donner de signal à ses accompagnateurs durant sa performance. Si un signe est capté, des points seront enlevés.

9. Chaque participant doit s'inscrire dans une catégorie solo seulement. Dans la catégorie duo et groupes, chaque participant peut danser à raison d'une prestation par catégorie.
  
10. Les points alloués seront basés sur la rythmique, le son, l'exécution, la qualité, la précision et la variété des pas, la chorégraphie, le maintien du corps pendant la performance, ainsi que la présence sur scène (showmanship).

N.D.L.R.

Le genre masculin est utilisé uniquement pour simplifier la lecture des règlements sans préjudice au genre féminin.